



En marche pour la régression



Les 8 ordonnances de Macron, leur « modernité », sont une régression sans précédent pour les droits des salarié.e.s. D'un revers de main, vite fait bien fait, en évitant le débat parlementaire, Monsieur Macron se permet de remettre en cause toutes les luttes des travailleurs.

- *Oui, le patronnat en rêvait, Macron est en marche pour le faire...*
- *Non, les droits des salarié.e.s ne sont pas la cause du chômage et de la précarité !*

Les 8 ordonnances de Macron :

- Renvoi au niveau de l'entreprise de la quasi-totalité des droits :
Temps de travail, contrat de travail, CDI, CDD, santé et sécurité, salaire, emploi....
- Fin du socle commun protecteur de tou.te.s les salarié.e.s !!!
Le début du chantage à l'emploi !!!
- Plafonnement des indemnités prudhommes en cas de licenciement abusif :
Le règne de l'arbitraire et les têtes mises à prix low cost !!!
- Etendre le référendum pour permettre l'adoption d'un accord collectif :
*Négation de la démocratie au sein de l'entreprise !!!
L'objectif est l'individualisation de tous les rapports au travail.*
- Redéfinir le rôle de l'accord de branche et réduire leur nombre :
L'accord d'entreprise est la priorité absolue. Chaque employeur fera sa loi !!!
- Fusions CHSCT/Comité d'Entreprise, disparition des délégué.e.s du personnel
Affaiblir les instances représentatives du personnel !!!
- Inexistence des moyens du dialogue social
- Renforcer le pouvoir des Conseils d'Administration et inciter à une meilleure représentation des salarié.e.s :
Une simple incitation ne permettra jamais d'aller bien loin.
- Réformer l'assurance chômage : *Les chômeurs comme les salarié.e.s rejoignent le banc des accusés !!!*

➤ *En avant pour nos droits ;
les préserver et en conquérir de nouveaux !*



Luttons contre l'idéologie libérale du chacun pour soi.
Mobilisons-nous massivement
le mardi 12 Septembre 2017